

**INTEGRER UN PÔLE DU CREPS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR  
PROCEDURE A L'USAGE DES SPORTIFS ET DE LEURS FAMILLES**

**Préambule :**

**Vous avez été détecté par votre fédération pour intégrer un des pôles du CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur. Vous trouverez ci-dessous les procédures de recrutement et d'inscription mises en place par le CREPS (cette inscription est indépendante de celle qui sera menée par votre fédération sportive).**

Toutes les formalités administratives (pré-inscription et inscription) se feront via le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), outil de suivi national des sportifs accompagnés dans le cadre des projets de performances fédéraux (PPF).

• **ETAPE 1 - Préparation à la commission d'admission interne (à partir de début avril) :**

Les documents nécessaires à l'étude de toute candidature doivent être directement adressés au responsable de pôle avant la commission d'admission interne. Il s'agit des pièces suivantes :

- Les trois bulletins scolaires de l'année précédente (2018-2019).
- Les deux bulletins scolaires de l'année en cours (2019-2020)
- Le questionnaire médical de pré-inscription.
- La fiche de renseignements.

• **ETAPE 2 - Commission d'admission interne (avril – mai) :**

Votre dossier est étudié en commission d'admission interne. Les aspects sportifs, scolaires et médicaux seront évoqués. ***Aucune candidature ne sera prise en compte sans avoir fourni les documents nécessaires.***

• **ETAPE 3 – Pré-inscription administrative (courant mai) / La pré-inscription n'a pas valeur d'admission :**

Vous recevrez un mail contenant un lien qui vous amènera vers un dossier d'inscription en ligne sur le PSQS qu'il vous faudra compléter.

- **ETAPE 4 - Commission d'admission scolaire (fin mai) :**

Pour les sportifs scolarisés, les dossiers retenus en commission d'admission interne seront présentés aux chefs des établissements partenaires.

- **ETAPE 5 - Admission et inscription (début juin) :**

Vous serez informés des résultats des commissions par le responsable de pôle.

En cas d'admission, celle-ci sera suivie de l'envoi d'un mail contenant un certain nombre d'informations dont vos identifiant et mot de passe vous permettant d'accéder à la plateforme PSQS tout au long de l'année (envoi par [webmaster@infoshn.fr](mailto:webmaster@infoshn.fr)). Merci de les conserver précieusement.

- Vous devrez cliquer sur le lien figurant dans le mail qui vous amènera dans le PSQS sur la fiche du sportif. Il vous faudra ensuite compléter cette fiche, onglet par onglet. Lors de la dernière étape « validation et envoi », vous devrez cliquer sur « envoyer le dossier ».
- Trois pièces jointes devront être téléchargées (dossier administratif du CREPS, dossier médical, dossier d'inscription de l'établissement scolaire), complétées et retournées par mail ou par courrier aux adresses indiquées dans les dossiers.

- **ETAPE 6 – Préparation de la rentrée (courant juillet) :**

Vous recevrez un mail vous informant de l'organisation de la rentrée accompagné d'un livret d'accueil.

#### **Toute l'année :**

L'outil PSQS sera notre lien tout au long de l'année. Vous devez veiller à actualiser les données et indiquer tout changement dans la base.

Vous serez destinataire, via cet outil, de nombreuses informations (absences, maladie, bilans trimestriels...)

**Date limite de retour des trois dossiers : le 26/06/2020**

**RENTREE DES PÔLES DU CREPS DE BOULOURIS SAINT RAPHAEL  
LE DIMANCHE 30 AOUT 2020**



**Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA**  
**Site de Saint Raphaël - Boulouris**  
Etablissement Public du Ministère des Sports, de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Tél : 04 94 40 27 40 – Fax : 04 94 95 86 69  
Site Internet : [www.creps-paca.sports.gouv.fr](http://www.creps-paca.sports.gouv.fr), Mél : [boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr)  
346, Bd des Mimosas - CS 40501 - 83707 SAINT RAPHAEL Cedex



## ANNEXE 1

### PERIODE DE SEJOUR DES SPORTIFS INTERNES EN POLE (hors stages) / 2020-2021

	DATE DE DEPART DU CREPS	DATE DE RETOUR AU CREPS
<b>RENTREE SCOLAIRE</b>		Dimanche 30 aout 2020
<b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>	Vendredi 16 octobre 2020	Dimanche 1er novembre 2020
<b>VACANCES DE NOEL</b>	Vendredi 18 décembre 2020	Dimanche 03 janvier 2021
<b>VACANCES D'HIVER</b>	Vendredi 19 février 2021	Dimanche 07 mars 2021
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>	Vendredi 23 avril 2021	Dimanche 09 mai 2021
<b>FIN D'ANNEE SCOLAIRE</b>	Vendredi 02 juillet 2021 (sauf si examens scolaires)	

**LES CHAMBRES DEVRONT ETRE VIDEES ET LIBEREES PENDANT  
CHAQUE PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES**



**Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA**  
**Site de Saint Raphaël - Boulouris**  
Etablissement Public du Ministère des Sports, de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Tél : 04 94 40 27 40 – Fax : 04 94 95 86 69  
Site Internet : [www.creps-paca.sports.gouv.fr](http://www.creps-paca.sports.gouv.fr), Mél : [boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr)  
346, Bd des Mimosas - CS 40501 - 83707 SAINT RAPHAEL Cedex



## ANNEXE 2

### SCOLARITE ET ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

- ➔ Choix des langues vivantes : pour bénéficier d'emplois du temps optimisés, il est vivement conseillé de choisir la formule suivante : LV1 anglais / LV2 espagnol.
  
- ➔ Pour les entrées en classes de 1<sup>ère</sup> générale (hors STMG), vous trouverez ci-dessous les enseignements de spécialités proposés par le lycée Saint Exupéry de Saint Raphaël en 2020-2021 (sous réserve de confirmation).

Menu 1 :

Sciences de la vie et de la terre / Physique chimie / Mathématiques

Menu 2 :

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques / Sciences économiques et sociales / Mathématiques

Menu 3 :

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques / Sciences économiques et sociales /  
Langues, littératures et cultures étrangères

- ➔ Pour les entrées en classe de terminale générale (hors STMG), il sera nécessaire de prendre contact avec le département du sport de haut niveau du CREPS afin de préciser les choix possibles en matière d'enseignements de spécialité.
  
- ➔ Filière STMG et sections professionnelles : les conditions d'entrée dans ces filières étant très restrictives, une étude de cas individualisée sera nécessaire.



**Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA**  
**Site de Saint Raphaël - Boulouris**  
Etablissement Public du Ministère des Sports, de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Tél : 04 94 40 27 40 – Fax : 04 94 95 86 69  
Site Internet : [www.creps-paca.sports.gouv.fr](http://www.creps-paca.sports.gouv.fr), Mél : [boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr)  
346, Bd des Mimosas - CS 40501 - 83707 SAINT RAPHAEL Cedex

